

Victoriaville récompensée pour son engagement envers la biodiversité

Victoriaville, le 19 décembre 2024 — Lors de la plus récente cérémonie de reconnaissance de Réseau Environnement, la Ville de Victoriaville a obtenu une attestation 4 étoiles pour le Programme d'excellence en biodiversité. Cette reconnaissance témoigne des efforts déployés pour conserver et valoriser la biodiversité sur son territoire.

« Grâce à nos initiatives ambitieuses, nous avons réussi à augmenter la couverture de canopée sur notre territoire, atteignant désormais 22 % en 2024, contre 21 % en 2022. La plantation d'arbres, tout comme la préservation de nos espaces verts, vise à renforcer notre résilience face aux



changements climatiques, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens et citoyennes », explique le maire de Victoriaville, Antoine Tardif.

Pour l'année évaluée, soit 2023, Victoriaville s'est démarquée avec ses nombreuses actions pour préserver et augmenter la biodiversité sur son territoire, ce qui lui a valu, pour la première fois cette année, une attestation 4 étoiles pour le Programme d'excellence pour la biodiversité (PEXBD).

Parmi les récentes mesures prises par la Ville, on retrouve notamment la plantation d'arbres d'espèces variées sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'entente conclue avec l'organisme de conservation Nature-Avenir pour le don du Boisé Stein et la cession des servitudes de conservation sur 11 milieux naturels appartenant à la Ville. Victoriaville travaille également activement sur un important projet de restauration écologique en partenariat avec Canards illimités Canada, qui permettra la création de nouveaux milieux humides.

Encourager la préservation de la biodiversité

Actif depuis 2021, le Programme d'excellence pour la biodiversité (PEXBD) de Réseau Environnement vise à préserver et mettre en valeur la biodiversité québécoise. La cérémonie de reconnaissance annuelle permet de souligner les actions entreprises par les municipalités membres du programme qui s'inscrivent dans des objectifs de sauvegarde et de restauration de la biodiversité. Les municipalités sont évaluées en fonction de leur niveau de progression selon des indicateurs portant sur la gouvernance, la préservation de la biodiversité et la multifonctionnalité des actions prises.

— 30 —

SOURCE**Charles Verville – Chef de Division des communications**

Service des communications et des relations citoyennes

819 758-6419, poste 3276

charles.verville@victoriaville.ca